Envoyé en préfecture le 19/09/2023
Reçu en préfecture le 19/09/2023
Publié le
ID : 064-216404178-20230913-D_2023_053-DE

VILLE DE NAY

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/09/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 19

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation
08/09/2023

Date d'affichage
08/09/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-trois, le treize septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :
M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme HONTAA Corinne, M. JUNQUET Fabien, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, M. MIMIN Matthieu, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme PAYOT Marie, M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

Procuration(s) :
Mme BLANDIE Marie-Christine donne pouvoir à Mme PAYOT Marie, Mme BIDART Michelle donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, Mme DURAND Pascale donne pouvoir à Mme HONTAA Corinne, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. CHABROUT Guy

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
Mme BLANDIE Marie-Christine, Mme DURAND Pascale, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme BIDART Michelle

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme HONTAA Corinne

Numéro interne de l'acte : 53
Objet : Décision modificative n°2 budget principal

M. le Maire expose qu'il convient de prendre la décision modificative n° 2 suivante concernant le BP 2023 :

Envoyé en préfecture le 19/09/2023
Reçu en préfecture le 19/09/2023
Publié le
ID : 064-216404178-20230913-D_2023_053-DE

INVESTISSEMENT

Dépenses Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Recettes Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
2041582 (041) - 01 : Bâtiments et installations	57 658,30	021 (021) - 01 : Virement de la section de fonctionnement	21 375,00
2135 (21) - 020 : Instal.géné.,agencements,aménagements des construc	-10 000,00	168758 (041) - 01 : Autres groupements	57 658,30
2158 (21) - 8 - 348 : Autres install., matériel et outillage techniques	9 500,00	238 (041) - 01 : Avances versées sur comm.immo.corporelles	9 052,21
2158 (21) - 8 - 358 : Autres install., matériel et outillage techniques	500,00	4582 (45) - 020 - 13 : Recettes (à subdiviser par mandat)	-16 375,00
2315 (041) - 01 : Installation, matériel et outillage techniques	9 052,21		
2315 (23) - 020 - 394 : Installation, matériel et outillage techniques	21 375,00		
4581 (45) - 020 - 13 : Dépenses (à subdiviser par mandat)	-16 375,00		
	71 710,51		**71 710,51**

FONCTIONNEMENT

Dépenses Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Recettes Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
022 (022) - 020 : Dépenses imprévues	-28 814,00		
023 (023) - 01 : Virement à la section d'investissement	21 375,00		
6574 (65) - 020 : Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé	7 439,00		
	0,00		
Total Dépenses	**71 710,51**	**Total Recettes**	**71 710,51**

Vu l'avis favorable de la commission administration générale et finances, à la majorité, réunie le 7 septembre 2023,

CECI ETANT EXPOSE,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE la décision modificative n°2.

AUTORISE le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 0, Contre : 0, Abstention : 5)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA